

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire

Délibération

Séance du 18 mai 2017

Délibération n°DCC-2017-098

Rapporteur : M. Michel FISCHER

OBJET : Avis sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de COURBOUZON

Président : Monsieur Patrick ELVEZI

Secrétaires de séance : Madame Paulette MARANO et Monsieur Maurice MONNET

Membres présents :

ELVEZI Patrick	CHAMBARET Agnès
GALLET Maurice	GALLE Valérie
BAILLY Jean-Yves	KARAL Heyçan
BILLOTTE Aline	LACROIX Evelyne
FISCHER Michel	LAGALICE Pascal
JANIER Claude	LANÇON Jacques
MAUGAIN Christiane	LAURIOT Pierre
OLBINSKI Sophie	PERRIN Anne
TARTAVEZ Patrick	RAVIER Jean-Yves
ECOIFFIER Jean-Marie	CARRE François
CLAVEZ Jean-Paul	VINCENT Martial
GRICOURT Philippe	BARBARIN André
GUY Hervé	CHOULOT Robert
REY Roger	MONNET Maurice
GIROUD Christophe	BENIER Jean-Noël
FOURNOT Philippe	ROY Jean
LANNEAU Jean-Yves	FABRY Alain
BRENIAUX Christian	PYON Monique
MARANO Paulette	BRIANCHON Daniel
NOUZE Christophe	LOUVAT Christine
BERTHOD Nicole	VALEYRE Roger
BOIS Christophe	ROCCHI Gérard
BOURGEOIS Daniel	RUFFIN Christophe

Membres absents excusés :

GROSSET Pierre donne procuration à BARBARIN André - HUELIN Jean-Philippe donne procuration à ELVEZI Patrick - HUET John donne procuration à LAURIOT Pierre - LANDRY Laura donne procuration à LANÇON Jacques - PATTINGRE Alain donne procuration à FOURNOT Philippe - GAY Bernard donne procuration à LANNEAU Jean-Yves - BORCARD Claude donne procuration à PERRIN Anne - LUGAND Nadia donne procuration à BOIS Christophe - MARMIER-MOUCHANAT Isabelle donne procuration à GALLE Valérie - PÉLISSARD Jacques donne procuration à BOURGEOIS Daniel - PETITJEAN Paule donne procuration à RAVIER Jean-Yves - VAUCHEZ Jean-Marc donne procuration à OLBINSKI Sophie - VUILLEMEY Eric donne procuration à BERTHOD Nicole - MAUBEY Alain donne procuration à FISCHER Michel - AUTEM Héloïse donne procuration à MONNET Maurice - DROIT Michel donne procuration à LOUVAT Christine - GUILLOT Evelyne - CANDELA Louis-Paul (représenté par VALEYRE Roger) - PÉPIN Evelyne - MONTAGNON Michel (représenté par ROCCHI Gérard) - JUNIER Michel (représenté par RUFFIN Christophe)

Nombre de conseillers en exercice : 63

Nombre de conseillers présents à la délibération : 46

Convoqué le : 12 mai 2017

Affiché le : 12 mai 2017

Le Président certifie sous sa
responsabilité le caractère
exécutoire du présent acte reçu
en Préfecture le : 23 MAI 2017

Par courrier en date du 6 mars dernier, la commune de Courbouzon a transmis son PLU à ECLA pour avis.

Le projet de la commune prévoit la réalisation de 55 logements sur 18 ans, soit une moyenne de 3 logements par an, alors que le PLH prévoyait une moyenne de 2,7 logements par an sur une période de 6 ans. Il n'y a pas d'incompatibilité entre la proposition de la commune et la prévision à court terme du PLH.

Le PADD de la commune traite des enjeux sur le logement locatif et plus particulièrement les logements sociaux qui sont bien comptabilisés dans la production de nouveaux logements. Les axes de circulation pris en compte dans le schéma directeur des déplacements doux sont repris dans le document.

Il est donc proposé d'émettre un avis favorable sur le PLU de la commune de Courbouzon.

Le Bureau Exécutif du 4 mai et le Bureau Elargi du 11 mai 2017 ont émis un avis favorable.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après délibération, à l'unanimité des votants (M. GIROUD Christophe et M. BRIANCHON Daniel ne prenant pas part au vote),

- **ÉMET** un avis favorable sur le PLU proposé par la commune de Courbouzon,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à cette décision.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte reçu en Préfecture le : 23 MAI 2017

Pour extrait conforme,
Le Président,


Patrick ELVEZI

Copie certifiée conforme à l'Original,
Transmise le 23 MAI 2017

- DST
- DAST (OM)
- Mairie de Courbouzon
- Classeur

Pour le Président et par délégation, la
Directrice Générale des Services,


Isabelle ARNAL